

Liste des pièces à joindre :

- **Pour un dépôt d'autorisation d'urbanisme :**
 - le formulaire Cerfa concerné (voir liste des liens vers les formulaires Cerfa) ;
 - Un plan de situation
 - Un plan de masse
 - Un plan des façades et toitures
 - Un plan de coupe
 - Une notice descriptive du terrain et du projet
 - Un document graphique (type photomontage) permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement
 - Des photographies de l'environnement proche et lointain du terrain
 - Autres pièces selon la nature du projet (se reporter au formulaire Cerfa)

- **Pour présenter un pré-projet :**
 - Tous plans en votre possession (plan de masse, de façades, de coupe...)
 - Un plan de situation
 - Devis le cas échéant